

LABEL

TERRITOIRE DURABLE
UNE COP D'AVANCE



QUESTIONNAIRE

& RÈGLES DU JEU DU LABEL

POUR UN RENOUVELLEMENT

dispositif animé par :

ARBE
ANALYSE REGIONALE
AGENCE REGIONALE PRODIGE BIODIVERSITE
ET PATRIMOINE


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION SUD
UNE COP D'AVANCE

RÉGION SUD  **PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR**



VOTRE COLLECTIVITÉ ET VOTRE TERRITOIRE

LABEL

TERRITOIRE DURABLE
UNE COP D'AVANCE

Votre collectivité

Nom de la collectivité	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
Adresse postale du siège	Passage des écoles 05600 Guillestre
Site internet de la collectivité / EPCI	https://paysgrandbrianconnais.fr/
Nombre d'habitants	35 279 habitants
Nombre d'agents	8 agents
Nom du Maire /Président	Monsieur Pierre LEROY (Président)
Nom de l'intercommunalité d'appartenance	/
Compétences de la collectivité candidate	<ul style="list-style-type: none"> • Missions : Energie adaptation au changement climatique, transition écologique par le biais de la sobriété et des énergies renouvelables mais également économie circulaire, concertation citoyenne et à venir tourisme durable et écologie industrielle et territoriale • Porteuse d'un Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE) et d'un programme LEADER • Suivi des contractualisations en lien avec le projet de territoire en cours

Contacts référents de la candidature

REFERENT POLITIQUE	NOM et Prénom	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
	LEROY Pierre	Président du PETR		
	PRUD'HOMME Alice	2 ^{ème} Vice-Présidente en charge de la Transition écologique		
REFERENT TECHNIQUE	NOM et Prénom	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
	KHALIFA Daphné	Directrice du PETR	d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr	06.01.49.70.91
	PERRY Aude	Cheffe de projet CRTE	crte@paysgrandbrianconnais.fr	06.74.05.00.09



Votre territoire en quelques mots [2 pages maximum]

<p>Quelles sont ses caractéristiques, ses enjeux ? Situation géographique, superficie, activités économiques, etc.</p> <p>Quels sont ses faits marquants en matière de développement durable ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Politiques territoriales (Adhésion à un Parc naturel régional, Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET), Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), etc.) ; > engagement dans des dispositifs (ex : Territoire engagé pour la nature, PARC+, Charte zéro déchet plastiques, Mon resto responsable, etc.) ; > Participation à des réseaux de collectivités ; > Faits marquants en matière de biodiversité, eau, énergie, économie verte, etc. 	<p>Annexe à joindre : Cartographie(s) du territoire</p>
<p>Le territoire du PETR couvre par ses limites une zone de montagne et de haute montagne cohérente correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires. Associant 36 communes regroupées au sein de trois communautés de Communes (le Pays des Ecrins, le Guillestrois-Queyras et le Briançonnais), ce territoire compte 35 279 habitants et couvre une superficie de 2 138 km², avec 80% de son territoire à une altitude supérieure à 1000 mètres. Chaque territoire présente un dénominateur commun quant à sa vie économique et sociale, qui reste largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver, moteur principal de l'économie du pays. Ces caractéristiques en font un véritable bassin de vie cohérent à caractère particulier.</p> <p>Le territoire du PETR partage des valeurs de développement durable fondées et partagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une destination touristique de montagne prisée été comme hiver (3 espaces valléens valorisant l'écotourisme et une candidature au plan avenir montagne) ○ Une biodiversité exceptionnelle (Parc National des Ecrins, Parc Naturel Régional du Queyras, 1 réserve transfrontalière de Biosphère, sites Natura 2000, ZNIEFF, 1 opération Grand Site, etc.) ○ Développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire (2 centrales villageoises, 3 AMAP, 1 Biocoop, 1 CPIE, 1 Ressourcerie, 1 recyclerie etc.) ○ Une exploitation historique des ressources en énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire thermique et photovoltaïque, filière bois-énergie) <p><i>Caractéristiques principales du territoire :</i></p> <p>Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire de montagne et de haute montagne, altitude moyenne supérieure à 1 800 m. Le village de St. Véran est le plus haut habitat permanent d'Europe (2040 m) et Briançon la plus haute ville d'Europe (1326 m). A l'Ouest, la Barre des Ecrins culmine à 4 102 m, le Mont Viso au Sud Est atteint 3 841 m et la Meije, au Nord Est, 3 982 m ; - Toutes les communes du territoire sont concernées par les risques naturels ; - Situé à environ 110 km de Turin, 120 km de Grenoble et 270 km de Marseille, le pays est au carrefour de trois grands bassins économiques. Les bassins de vie sont concentrés dans les 5 vallées : la Clarée, la Durance, la Guisane, la Gyronde et le Guil. <p>Population</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 130 km², territoire vaste et peu peuplé : densité de 17 hab / km² en 2012. 35 279 habitants, dont 11 339 habitants pour la ville principale de Briançon ; 	



- Plus de 50 % de sa population vit en zone urbaine. Le territoire est en croissance démographique puisque entre 1990 et 2012, il a gagné près de 4 200 habitants soit une croissance de près de 14 % par rapport à 1990 ;
- Les caractéristiques de la population, plutôt dotée d'un bon bagage scolaire, ne reflètent pas la structure de l'emploi, qui fait largement appel à des qualifications de base.

Tissu économique

- Une activité économique principale : le tourisme (1 lit sur 2 du département). 1/3 de l'emploi total. Une population multipliée par 5 sur les saisons d'été et d'hiver, soit environ 170 000 personnes sur le territoire
- Le secteur du tourisme, spécifique à la zone d'emploi, a constitué un facteur de résistance à la crise. L'emploi salarié a ainsi augmenté dans la zone d'emploi, alors qu'il baissait dans le reste de la région. Une particularité de ce territoire réside en son taux de chômage particulièrement bas, qui tient en partie au départ de jeunes adultes mais aussi à l'importance de la double saisonnalité de l'emploi touristique. Le taux de retour à l'emploi très élevé est le meilleur de la région, signe d'un chômage de courte durée. En contrepartie, la précarité de ces emplois peut constituer une faiblesse
- Le secteur "Hébergement et restauration" est 2,5 fois plus représenté dans la zone d'emploi de Briançon qu'à l'échelle de la région et son poids dans l'emploi salarié est de 14,1% . Les emplois des « autres hébergements touristiques » sont plus nombreux que ceux de l'hôtellerie, traduisant la présence de plusieurs centres de vacances d'importance et d'hébergement alternatifs à l'hôtellerie dans les stations de montagne (résidences et meublés touristiques). Les emplois dans les activités de remontées mécaniques se situent à un niveau proche de celui de la restauration. ;
- 3 Espaces Valléens ;
- Développement du tourisme scientifique (Galerie de l'ALPE, Maison de la géologie, Observatoire de St Véran, Musée des anciennes mines d'argent de l'Argentière la Bessée) ;
- Une agriculture qui se marginalise ;
- Des ressources forestières importantes (1/3 du mélèze français). Couverture forestière : 28 % du territoire soit plus de 60 000 ha. 151 entreprises de la filière bois sur le territoire ;
- Des entreprises artisanales nombreuses mais qui vieillissent ;
- Le secteur de la santé représente 16 % de l'emploi salarié de la zone d'emploi de Briançon. Des difficultés du secteur médico-social et sanitaire et social touchent plusieurs grands établissements du département. La présence d'un appareil de formation de niveau III et V permet la formation sur place des personnes originaires du département et assure aux établissements la possibilité d'un recrutement local, dans un contexte toujours avéré de pénurie de professionnels diplômés.

Entre 1990 et 2020, la population active s'accroît (+ 2 400 actifs). Le taux d'activité local passe de 47,6% en 1990 à 48,9% en 2020. Il est supérieur aux moyennes départementales (45,7%) ou régionales (44,2%).

18 000 emplois répartis ainsi :

- base productive (agriculture, industrie et services aux entreprises) 10,3% ;
- base publique (trois fonctions publiques) 23,6% ;
- secteur domestique (tourisme-sport-loisir, santé-social, construction de l'habitat, commerces et services locaux, transports,...) 66,1%

Patrimoine

Espaces naturels protégés = 1 Parc National, 1 Parc Naturel Régional, 1 Réserve de biosphère transfrontalière labellisée par l'Unesco, des réserves naturelles dont 1 RNR, 1 opération Grand Site, 3



arrêtés Biotopes, , Natura 2000 et 60 ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

Un usage de l'eau majoritairement pour l'irrigation agricole (82%) provenant de la ressource locale. La Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite font l'objet d'une opération Grand Site de France, quatre sites sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : Briançon, le Château royal de Racconigi, le Château de Pollenzo et Mont-Dauphin. 12 sites classés et 38 sites inscrits. Plus de 70% du territoire en zone Natura 2000. Briançon est labellisée Ville d'Arts et d'histoire.

Démarches environnementales :

- Le PETR a été lauréat avec le Parc Naturel Régional du Queyras de, **l'appel à projet national « Territoires à Energie Positive et pour la Croissance Verte »** (dans la catégorie « **territoires à énergie positive pour la croissance verte**»);
- Mise en place du **Club Climat et Transition (CCT)**, lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous ;
- Validation du **Plan Climat Air Energie Territorial** qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie ;
- Le suivi des **Certificats d'Economie d'Energie (CEE)** pour encourager les professionnels et les collectivités à engager des travaux de rénovation énergétique ;
- **Expérimentation de la démarche TACCT** sur le territoire du PETR pour évaluer l'impact des actions mises en place en faveur de l'adaptation au changement climatique ;
- Portage et suivi du projet de **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** signé en décembre 2021 ;
- Signature de la charte **Zéro Déchet** avec l'ARBE.

Voir annexe « les programmes portés par le PETR »



PARTIE DEDIEE A UN DOSSIER D'INTERCOMMUNALITE 1/1

Partie à remplir pour pouvoir prétendre au niveau 1 du label

Articulation des différents échelons territoriaux

⇒ **A remplir avec le concours de la/des commune(s) identifiée(s) comme la/les plus avancée(s) en matière de développement durable par l'EPCI**

<p>1- Présentez la/les dynamique(s) communale(s) les plus avancée(s) en matière de développement durable</p>
<p>Le PETR prône un éclairage public raisonné, adapté à l'usage : identifier les secteurs et les périodes où l'éclairage est effectivement utile et s'adapter.</p> <p>Pourquoi?</p> <p>Pour faire des économies, parce que l'éclairage public représente 41% de la consommation électrique des collectivités (source ADEME)</p> <p>Pour maintenir le cap de la sobriété énergétique, parce que l'éclairage public consomme l'équivalent de 400 000 foyers pour leur chauffage, eau chaude et électricité (source ADEME)</p> <p>Pour préserver la biodiversité, parce que la majorité de la faune est nocturne sur tout ou partie de son cycle de vie</p> <p>Pour améliorer le cadre de vie, parce que les nuisances lumineuses peuvent notamment perturber le sommeil</p> <p>Pour observer les étoiles, parce qu'un tiers de la population mondiale ne voit plus la voie lactée</p>
<p>2- Comment la dynamique de développement durable intercommunale s'articule-t-elle avec cette/ces dynamique(s) communale(s) présentée(s) ci-dessus ?</p>
<p>Les communes du PETR sont pionnières et exemplaires : plus des deux tiers sont déjà engagées dans une extinction en cours de nuit contre un tiers en moyenne en France (source ANPCEN). Le PETR s'engage pour accompagner les communes qui n'ont pas franchi le pas et faire du territoire un lieu où la nuit... il fait nuit!</p> <p>Dans l'idée de sensibiliser la population aux nuisances lumineuses, de proposer un test aux communes qui maintiennent leur éclairage public toute la nuit et de mettre en valeur les communes qui sont déjà engagées dans l'extinction, le PETR a proposé aux communes de participer au Jour de la Nuit 2021. Cet événement national a pour ambition de sensibiliser aux avantages d'un éclairage raisonné, adapté à l'usage. Une grande partie des communes ont ainsi participé et ont ensuite fait des démarches dans le sens de la diminution de l'éclairage nocturne où y travaillent actuellement.</p> <p><i>Voir article de presse « adapter l'éclairage public aux besoins » et l'affiche « Jour de la nuit 2021 »</i></p>





VOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LABEL

TERRITOIRE DURABLE
UNE COP D'AVANCE

AXE 1 - ENGAGEMENT, GOUVERNANCE & PILOTAGE

Votre collectivité met-elle en place une stratégie territoriale de développement durable ?

1- Présentez votre stratégie de développement durable : votre vision, ses ambitions, son historique, son évolution, sa dynamique, ses actualités majeures, etc.

Le PETR est une instance de concertation permettant d'élaborer des projets à l'échelle du territoire, d'encourager et de développer la dynamique autour de projets communs de développement et de solidarité territoriale. Ne seront donc présentées ici que les stratégies portées par le PETR lui-même dans une approche transversale et collaborative de la fabrique du territoire et non toutes celles des collectivités qui le composent.

Le PETR, sous l'impulsion du président, Pierre LEROY, et d'élués dédiée à la thématique transition écologique, porte une véritable dynamique de développement durable et de transition déclinée au sein de son Projet de Territoire rédigé en 2016 et mis à jour en 2021 (*cf. documents joints*).

Parallèlement, le PETR s'investit régulièrement dans des programmes régionaux/nationaux de promotion du développement durable. Ainsi le PETR porte le CRET (Contrat Régional d'Equilibre Territorial) pour ces 3 communautés de communes en mettant en avant une stratégie territoriale durable articulée autour du Projet de territoire, du SRADDET et du Plan Climat Régional.

Pour mettre en œuvre ces stratégies sur le territoire, une mission Energie-Climat a été créée au sein du PETR afin de mettre en place les programmes TEPCV (de 2015 à 2018 – puis PRO INNO 8) et le PCAET (de 2018 à 2019) ; depuis elle porte différentes missions donc la mise en place des CEE ou le travail sur la rénovation des bâtiments via le plan de relance. Deux missions ont également été portées via le Contrat de transition écologique et solidaire qui ont permis de faire émerger des projets sur les thématiques sobriété et énergie renouvelables mais également sur l'économie circulaire.

Le PETR porte également d'autres programmes incluant une démarche de développement durable :

- Le programme LEADER (2015 – 2023), dont la candidature sera renouvelée en 2023, comprend 4 actions de développement durable (diminution des dépenses énergétiques, mobilité durable, soutien aux circuits-courts, écotourisme) ; (*cf fiche LEADER*)
- Avec le contrat de transition écologique, la mise en place d'un club climat et transition, répondant ainsi à l'axe concertation citoyenne ;
- Dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique que porte le PETR un axe est dédié à la transition écologique et un autre à la mobilité, ;
- Parallèlement, le PETR soutient des actions de communication en faveur du développement durable : promotion de l'action Carnets de montagne (<https://paysgrandbrianconnais.fr/energie-climat/quest-ce-que-les-carnets-de-montagne>) participation à l'événement Jour de la Nuit 2021. (*Voir documents joints*)

Ainsi, le PETR porte une véritable dynamique de développement durable riche et engagée et politiquement soutenue.



2- Comment votre stratégie de développement durable s'articule-t-elle avec les différents échelons territoriaux (communes, intercommunalités, conseil départemental, conseil régional) en matière de gouvernance, financement, mise en œuvre, etc. ?

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est un syndicat mixte fermé qui regroupe 3 EPCI. Ce regroupement permet de créer une véritable dynamique territoriale de développement local en travaillant notamment grâce à une concentration de moyens, mais aussi en associant l'ensemble des acteurs du territoire à la mise en œuvre et au suivi des programmes engagés. Le PETR joue le rôle d'animation du territoire et d'interface entre les divers partenaires. Tâches qu'il effectue déjà dans le cadre des différents programmes et missions qu'il porte : le Territoire à Energie Positive pour la croissance verte, le PCAET, le CRTE, le LEADER.

Les principales relations du PETR avec les structures du territoire :

- 36 communes membres
- 3 EPCI regroupés : CC du Briançonnais, CC du Pays des Ecrins, CC du Guillestrois-Queyras
- Parc Naturel Régional du Queyras (notamment pour le programme TEPCV et la mission LEADER et Energie)
- Conseil de Développement
- Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Régional de Provinces Alpes Côte d'Azur, Etat
- Parc National des Ecrins

Pour le détail des partenariats, voir le tableau de synthèse en annexe

Le PETR participe également régulièrement à d'autres actions, comme la Semaine du Développement Durable pour laquelle il s'associe à plusieurs associations et organisations citoyennes du territoire (Environnement et Solidarité par exemple). Les partenariats qu'il construit ne sont donc pas fixes et ne cessent de se développer selon les projets de développement durable qu'il soutient.

Ainsi, le PETR est un syndicat qui favorise et sollicite les collaborations et les partenariats dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable.



Précisez votre stratégie :

Cases à cocher si vous avez entrepris cette action depuis votre 1 ^{ère} candidature et à préciser/illustrer par une annexes si demandé	Annexe(s)
<p>S'engager politiquement dans une stratégie de développement durable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Projet de mandat 2020-2026 prenant en compte la stratégie de développement durable. <i>Si case cochée, joindre le projet de mandat</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Délibération. <i>Si case cochée, joindre la délibération</i></p>	Projet de territoire et orientations stratégiques en annexe
<p>Mettre en place une gouvernance, une animation dédiée à la stratégie de développement durable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Délégation politique dédiée. Merci de préciser, Année de création : 2021 Intitulé de la délégation : 2^{ème} Vice-présidente à la transition écologique Place de la délégation dans l'organigramme politique : 2^{ème} vice-présidente Autres informations : Depuis 2016 le président était référent « énergie »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Groupe(s) de travail dédié(s) (exemples : Comité de pilotage, comité technique, comité consultatif).</p> <p>Merci de préciser (année de création, intitulé du groupe de travail, composition, rôle, fréquence de réunion, etc.) : Tous les groupes de travail dans le cadre des missions portées par le PETR. Des groupes de travail ont été mis en place dans le cadre des diagnostics effectués par chaque communauté de communes. Après l'écriture et la validation du PCAET par exemple des instances (comité technique et comité de pilotage avec les différents EPCI) ont été mises en place pour suivre et évaluer la réponse aux objectifs fixés.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Poste dédié au développement durable au sein de la collectivité.</p> <p>Année de création : 2016 Intitulé du poste : Energie et adaptation au changement climatique Temps de travail dédié à ce poste (100% ou temps partiel) : 100% Place de ce poste dans l'organigramme de la collectivité : Voir annexe organigramme Principales missions : Actions en faveur de l'adaptation au changement climatique ; mobiliser des CEE (Certificats d'économie d'énergie) et accompagner les porteurs de projets pour économiser l'énergie ; accompagnement vers d'autres financements (état, région,...) ; travail sur le « ciel étoilé » extension de l'éclairage public et privé ; action de communication et de sensibilisation aux prêts de matériel d'économie d'énergie (caméra thermiques, ...) Lien avec l'ensemble des services de la collectivité : Action transversale avec les missions transition écologique et solidaire et énergie renouvelable. Lien avec la direction pour la coordination des missions et des pôles Autres informations :</p>	Fiche de poste mission énergie
<p>Formaliser la stratégie de développement durable (Agenda 21, Agenda 2030, Charte de développement durable, etc.) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Réaliser un état des lieux : Diagnostic territorial partagé / Diagnostic des pratiques de la collectivité. <i>Si case cochée, joindre les éléments de diagnostic.</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en évidence des axes stratégiques prioritaires pour la collectivité. <i>Si case cochée, joindre le document présentant les axes stratégiques.</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Structurer un plan d'actions à plusieurs années. <i>Si case cochée, joindre le plan d'actions. (CRTE)</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Associer les acteurs locaux à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable <i>(Si case cochée, à développer dans l'axe 3)</i></p>	Projet de territoire incluant le diagnostic du territoire et le CRTE joints



<p><input checked="" type="checkbox"/> Structurer un plan de communication externe (Si case cochée, à développer dans l'axe 4)</p>	
<p>Inscrire la stratégie de développement durable dans le budget de la collectivité pour assurer sa mise en œuvre:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Tout le budget de la collectivité contribue au développement durable</p> <p>Merci de préciser : Les missions du PETR sont les suivantes : LEADER, énergie, économie circulaire, transition écologique et solidaire, participation citoyenne, contractualisations ... Elles contribuent donc toutes au développement durable de même que le budget qui est alloué à chacune d'entre-elles.</p> <p><input type="checkbox"/> Budget spécifique</p> <p>Préciser la part en pourcentage (même approximative) de ce budget sur le budget total de la collectivité :</p> <p><input type="checkbox"/> Absence de budget spécifique</p> <p>Merci de préciser :</p>	Organigramme
<p>Suivre et évaluer la stratégie de développement durable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Suivre la réalisation des actions annuellement / Réaliser une évaluation périodique de la stratégie de développement durable (outil de suivi, indicateurs).</p> <p>Merci de préciser : Le CRTE s'est vu attribuer un suivi comme ce fût le cas du CTES. Des indicateurs de suivi sont à ce jour en cours de réflexion.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Réaliser un rapport de développement durable/un bilan des actions de la collectivité.</p> <p>Merci de préciser (démarche volontaire ou réglementaire, etc.) : Chaque année le PETR écrit un bilan d'activité qui est disponible sur le site internet et présenté lors de la conférence des maires.</p>	Bilan d'activité
<p>Quelles actions envisagez-vous de réaliser dans les 3 ans sur cet axe 1 ?</p>	
<p>Dans les 3 années à venir le PETR va poursuivre son travail avec les différentes instances sur les réflexions nationales. Les comités de pilotages actuels seront maintenus pour faire perdurer les projets de développement durable actuels. Il va également poursuivre son travail en étroite collaboration avec les différents EPCI afin d'intégrer à toutes les échelles du territoire.</p>	



AXE 2- MOBILISATION & EXEMPLARITÉ INTERNE

Votre collectivité agit-elle sur son propre fonctionnement interne pour répondre de manière pérenne et exemplaire aux enjeux du développement durable ?

Cases à cocher et à préciser si vous avez entrepris cette action depuis votre 1 ^{ère} candidature	Annexe(s)
<p><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place une démarche d'écoresponsabilité/d'exemplarité interne, avec une stratégie, un plan d'actions dédié et des indicateurs de suivi (de type Agenda 21 interne aux services)</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras mène une démarche d'exemplarité interne en matière de développement durable. Cette démarche a notamment été rendue possible grâce au programme TEPCV, dont le PETR a été co-lauréat avec le Parc Naturel Régional du Queyras. Ainsi, grâce à la subvention via le TEPCV, le PETR s'est doté d'une mission Energie-Climat aujourd'hui en partie financée par l'ADEME, lui permettant de développer une réelle dynamique de développement durable et de transition énergétique et écologique.</p> <p>La mission Energie du PETR promeut cette dynamique auprès des communes et EPCI membres. En effet, des formations techniques sont dispensées aux élus et techniciens du territoire, afin qu'ils adoptent de nouveaux comportements économes en énergie et respectueux de l'environnement (sensibilisation aux enjeux, thermographie infra-rouge, analyse de factures, etc.). Dans un premier temps proposées dans le cadre du programme TEPCV (6 modules, plus de 35 participants, 18 collectivités représentées), ces formations ont été reconduites en réponse au souhait des participants.</p>	
<p>Mettre en place une démarche de sensibilisation/communication au développement durable</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pour les agents</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Afin de réduire l'impact environnemental des agents du PETR, les actions suivantes sont ainsi développées</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation de logiciels de partage et de stockage des données (ex : suite Google,...); ○ Utilisation de logiciels de communication instantanée (ex : Slack) afin d'éviter le sur-envoi de mails et les allers-retours entre les différents sites du PETR. ○ Note de service sur les déplacements pendulaires promouvant les transports en commun (train) ; ○ Note de service sur le télétravail ○ Politique interne d'achat intégrant une clause environnementale <p>De plus le PETR prend en charge, dans les termes de la loi, une partie des frais de transport en commun dans le but de promouvoir ces modes de déplacement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pour les élus</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Un livret sur les nouveaux modes de travail a été produit par le PETR pour informer et sensibiliser les élus et les collectivités..</p>	Livret sur les nouveaux modes de travail et note de service
<p>Mettre en place une démarche de formation au développement durable</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pour les agents</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Les agents du PETR peuvent suivre selon leur volonté les formations proposées par le CNFPT dont certaines portent sur les thématiques du développement durable.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pour les élus</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Différents ateliers sont proposés aux élus pour les sensibiliser à des nouveaux modes de fonctionnement ou de nouvelles méthodes de conception. Par exemple une conférence sur les matériaux bio-sourcés a été proposée par le PETR et ouvert à tous pour promouvoir ces nouvelles techniques de construction.</p>	



<p><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place une organisation interne de partage/de travail pour créer les conditions de la transversalité, de l'acculturation de tous les services aux enjeux du développement durable (ex : désignation d'agents-relais/d'éco-agents dans chaque service sur les questions de développement durable, création d'une procédure de travail au service de la transversalité des services, etc.)</p> <p><i>Merci de préciser :</i> L'organisation interne du PETR a vocation à être transversale de part sa direction d'une part qui possède des compétences dans toutes les missions et d'autre part par la mise en place de commissions projet où tous les agents se réunissent pour partager sur leurs différents projets et la façon dont chacun peut apporter des compétences. Enfin l'équipe étant limitée à 8 agents les échanges sont faciles et très fluides rendant la transversalité d'autant plus aisée.</p>	
<p><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place une démarche exemplaire d'achats publics responsables</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Le PETR a mis en place une politique interne d'achat intégrant une clause environnementale</p>	
<p><input checked="" type="checkbox"/> Autres moyens permettant de diffuser les enjeux du développement durable à l'ensemble des services et pratiques de la collectivité :</p> <p><i>Merci de préciser :</i> Le PETR a développé un site internet où sont référencés les différentes démarches mises en place. Les actualités du territoire sont également disponibles sur la page facebook qui est alimentée régulièrement. Des notes de service sont également diffusées régulièrement pour informer les agents.</p>	<p>Lien site internet en début de candidature</p>

Quelles actions envisagez-vous de réaliser dans les 3 ans sur cet axe 2 ?

Le PETR poursuit son engagement en matière de développement durable en répondant se mobilisant en interne de façon répondre de manière pérenne et exemplaire aux enjeux du développement durable. Ainsi le PETR va mettre en place les formations de l'ADEME pour poursuivre la sensibilisation des élus et de ses agents. La politique d'achat va être maintenue et des poubelles de tri vont être mises en place dans chaque bureau avec des consignes précises et une sensibilisation pour les agents.

De plus un travail sur la sobriété numérique est en cours de réflexion sur le territoire. Ce travail s'adressera aux agents d'une part mais également aux élus.



AXE 3 - MOBILISATION & PARTICIPATION EXTERNE

Votre collectivité développe-t-elle des dynamiques* de participation et de partenariats pour mobiliser les acteurs locaux autour de la construction et/ou de la mise en œuvre de votre stratégie de développement durable ?

**dynamiques qui peuvent être différentes en fonction du niveau de participation attendu : consultation, concertation, co-construction.*

Action(s) de mobilisation multi-partenariale(s)

Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
Le PETR porte depuis 2019 le Contrat de transition écologique et solidaire. Mis en place dans un esprit de travail partagé entre l'Etat et les territoires ruraux, il permet de faire émerger de nouvelles dynamiques venant du territoire sur les questions de transition écologique. Les porteurs de projets ont ainsi un lien direct avec les services de l'Etat, et les services de l'Etat bénéficient d'une vision de l'ensemble des projets du territoire.	Fiche CTES

Actions de mobilisation ciblées (cases à cocher et à précier)

<input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation des habitants Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
Le Club Climat et Transition a été créé en 2020 et est un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous. Ses objectifs sont les suivants: Informer & partager des informations ; Se former ; Agir & impulser des actions, des projets. De plus une rubrique est en place sur le site internet et est destinée à l'émergence de projet citoyen.	Articles
<input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation des associations locales Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
Le PETR collabore avec le Média des acteurs qui a vocation à organiser des événements thématiques de mise en réseau et de coopération entre acteurs locaux. Ils ont notamment organisé conjointement avec l'association « Environnement et solidarité » un programme de webinaires consacrés à la thématique de l'habitat en partenariat avec le PETR.	Article
<input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation des acteurs économiques (entreprises, artisans, agriculteurs, etc) Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
Le PETR dans le cadre du programme LEADER travaille en étroite collaboration avec des entreprises ou des artisans pour faire émerger des projets et les aider dans leurs recherches de subventions. De plus le territoire est très engagé auprès de stations de ski pour les aider à se tourner vers un tourisme plus durable.	Article

Quelles actions envisagez-vous de réaliser dans les 3 ans sur cet axe 3 ?

Dans le futur, le PETR a pour objectif de continuer le Club Climat et Transition, de travailler à l'EIT (écologie industrielle territoriale) avec les entreprises. Mais également via la mission Avenir montagne, de travailler avec les stations et entreprises du bois. De plus la candidature LEADER va être reconduite en 2023 pour permettre de continuer à faire émerger des projets innovants sur le territoire. Ce nouveau programme LEADER sera mis en place après concertation avec les différents acteurs du territoire pour adopter une stratégie pertinente et adaptée. Enfin le Parc Naturel Régional du Queyras a sollicité l'aide du PETR pour rédiger sa nouvelle charte.



AXE 4 - COMMUNICATION EXTERNE

Votre collectivité communique-t-elle auprès de la population sur son engagement pour le développement durable ?

Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
<p>Un site internet et une page facebook ont été mis en place pour permettre d'informer des actualités du PETR et de faire émerger des projets. De plus, une communication auprès de la presse locale (Dauphiné Libéré,...) permet de mettre en avant les projets réalisés de façon plus large que via l'outil numérique. Participation à des ateliers et webinaires à destination des habitants du territoires.</p> <p>La conférence des maires, ouverte à tous, est également un événement annuel qui présente les actions du PETR.</p>	
Quelles actions envisagez-vous de réaliser dans les 3 ans sur cet axe 4 ?	
<p>Le PETR souhaite créer des ateliers participatifs comme celui proposé sur les matériaux bio-sourcés afin de communiquer auprès d'un large public sur des actions de développement durable qu'il est possible de mettre en place à différentes échelles.</p> <p>Une large communication va être faite sur la prochaine édition du « jour de la nuit » avec la mise en place d'ateliers pour sensibiliser le grand public à la nécessité de limiter l'éclairage public.</p> <p>Enfin, un guide du routard du tourisme durable est en réflexion pour informer les touristes des bonnes pratiques du territoire.</p>	

AXE 5 - SENSIBILISATION DES PUBLICS

Votre collectivité met-elle en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous :

Sensibilisation des scolaires

Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
<p>Un travail a été effectué auprès des écoles pour sensibiliser les élèves au développement durable. Une action a notamment été menée au collège des Garçons pour former des « éco délégués » et dans le cadre du contrat de transition écologique et solidaire, un travail avec le lycée d'altitude de Briançon et l'association d'élèves « Unis-verts » qui se veut être un regroupement d'élèves qui agissent pour la planète.</p> <p>Enfin une partie du poste de la chargée de mission économie circulaire est consacrée à l'intervention dans les établissements scolaires.</p> <p>Le PETR a également co-organisé la Semaine Européenne du Développement Durable au lycée d'altitude de Briançon : Témoignage de Pierre LEROY : "De l'engagement citoyen à l'engagement politique" et intervention sur "Agriculture et alimentation dans le Briançonnais, les Ecrins, le Guillestrois et le Queyras"</p> <p><i>Voir article de presse « montre moi ta poubelle je te dirai qui tu es »</i></p>	Article de presse

Sensibilisation des habitants

Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
Le PETR a souhaité sensibiliser les habitants du territoire au développement durable en mettant à disposition gratuitement du matériel pour identifier les travaux de rénovation énergétique (caméras	



thermiques, enregistreurs de température, ...). Il a également contribué à la mise en place du défi "Familles à Energie Positive" qui est un défi d'économies d'énergie proposé aux habitants du territoire pour réduire leur consommation énergétique d'au moins 8%, uniquement en les incitant à modifier leurs habitudes quotidiennes et sans affecter leur confort.

Sensibilisation des acteurs économiques

Qu'avez-vous entrepris depuis votre 1 ^{ère} candidature ? (Précisez si c'est opérationnel, en cours, en phase d'étude/diagnostic)	Annexe(s)
Les acteurs économiques ont été sensibilisés au travers de conférences : conférence sur les matériaux bio-sourcés ; un questionnaire sur l'économie circulaire leur a été transmis afin d'évaluer leur notion sur cette thématique et les actions qu'ils peuvent/veulent mettre en place.	

Quelles actions envisagez-vous de réaliser dans les 3 ans sur cet axe 5 ?

Dans le futur le PETR veut entretenir la dynamique d'actions et de conférence sur différentes thématiques souhaitées par les acteurs du territoire. Un sentier de découverte est à l'étude pour sensibiliser le grand public et les interventions auprès des établissements scolaires vont être maintenues. Une charte « comment faire un événement éco-responsable ? » va être éditée et mise en ligne pour tous les futurs organisateurs d'événements du territoire et d'ailleurs.

Des actions inspirantes en matière de sensibilisation des scolaires et des habitants





VOS ACTIONS TRANSVERSALES

LABEL

TERRITOIRE DURABLE
UNE COP D'AVANCE

FICHE-ACTION n°1

(action réalisée depuis votre 1^{ère} candidature)

NOM DE L'ACTION : Edition du guide « valorisation et développement des nouveaux modes de travail »

L'ACTION

- Objectifs de l'action : Sensibiliser les acteurs du territoire et notamment les élus et les agents aux nouveaux modes de travail à distance avec pour objectif de réaliser des économies en termes de santé (fatigue, stress, ...), économiques (heures de travail effectives) et d'écologie (diminution de la pollution due aux déplacements quotidiens)
- Modalités de réalisation : Ecriture d'un guide et diffusion aux communes
- Porteur de l'action (mettre une croix) :

X

La collectivité

Un partenaire, avec le soutien de la collectivité

Si cette action est portée par un partenaire, précisez le rôle de la collectivité :

- Direction/Service référent(e) au sein de la collectivité : [Direction du PETR](#)
- Référent au sein de la collectivité (Prénom, Nom, Fonction, Courriel, Téléphone) : [Directrice du PETR, accueil@paysgrandbrianconnais.fr](#)
- Budget global : 10 000 €
- Durée/Calendrier : 2018
- Résultats observés : [Modification des habitudes de travail bien en amont de la crise sanitaire, ce qui a permis de gagner beaucoup de temps par la suite.](#)
- Photo/illustration (à joindre au dossier de candidature en haute résolution, format .jpg) : [voir livret final en annexe et lien internet](#)

SENS ET AMBITION

- Pourquoi la collectivité porte-elle (ou soutient-elle) cette action ? [Économies en termes de santé \(fatigue, stress, ...\), d'économies \(heures de travail effectives\) et d'écologie \(diminution de la pollution dû aux déplacements quotidiens\)](#)
- En quoi cette action contribue à la vision, à la stratégie de développement durable de la collectivité ? Cette action contribue à mettre en avant de nouveaux modes de travail qui visent à atteindre l'objectif de diminution de production de GES et d'économie d'énergie souhaitées par le territoire. De plus s'adresser aux élus et aux agents du PETR permet de montrer une figure d'exemple de ce que promeut la collectivité.
- En quoi cette action est-elle un levier de changement au service de la transition écologique ? Autrement dit, en quoi permet-elle de faire évoluer les pratiques de travail, les pratiques partenariales, d'améliorer la situation initiale ? Ce guide a permis de donner des outils de partage de données aux différents agents et élus et de communiquer sur les différentes méthodes de travail en ligne.
- Quels sont les éléments déclencheurs de l'action (mettre une ou plusieurs croix) :

X

Mandat politique / stratégie

Obligation réglementaire

Démarche interne d'exemplarité/d'écoresponsabilité

Démarche locale

Contexte propre au territoire

Autres

DIMENSION MULTIPARTENARIALE

- Organisation du pilotage : [Direction du PETR](#)
- Partenaires financiers et techniques : [ETAT TEPCV](#)



- Participation des acteurs locaux, de la population (Qui participe ? Comment ?) : Le guide a été mis en place avec les EPCI

APPROCHE TRANSVERSALE (cf. Objectifs de Développement Durable)

- Quels services de la collectivité sont associés à l'action (en plus du service qui la porte) ?:/
- Qui a participé à l'analyse ODD ci-dessous ? : Le PETR

Pour renseigner les éléments suivants, se référer aux « Règles du jeu » en début de questionnaire.
=> Paragraphe « Remplir le dossier de candidature » => Encart « AIDE » dédié aux fiches-actions

- Quels sont les différents enjeux du développement durable auxquels contribue l'action ? (Mettre une croix sous chaque ODD auxquels contribue l'action)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
X		X					X			X	X	X					

- Pour chacun des Objectifs de développement durable coché ci-dessus, précisez en quoi l'action y contribue :

1	Gain économique engendré par la limitation des coûts de déplacements ; prêts de matériel informatique à tous les agents pour réaliser le télétravail dans les meilleures conditions et sans frais personnels
2	
3	Limitation du stress et de la fatigue provoquée par les transports, environnement familial et peu stressant en télétravail
4	
5	
6	
7	
8	Efficacité accrue des agents avec la mise en place d'outils adaptés facilitant le travail
9	
10	
11	Travail du PETR plus durable de par la mise en place d'une plateforme visant à la transversalité et au partage des dossiers
12	Consommation limitée d'énergie pour se déplacer et limitation du stockage de dossier informatique lourd
13	Limitation de l'émission de GES dû à la diminution des déplacements
14	
15	
16	
17	



FICHE-ACTION n°2

(action réalisée depuis votre 1^{ère} candidature)

NOM DE L'ACTION : DEJA DEMAIN

L'ACTION

- Objectifs de l'action : Mobilisation autour de la transition écologique
- Modalités de réalisation : Le film de Cyril Dion « Après demain » était diffusé gratuitement pour les 36 communes du territoire et suivi d'un débat avec le réalisateur et le Président du PETR.
- Porteur de l'action (mettre une croix) :

X

La collectivité

Un partenaire, avec le soutien de la collectivité

Si cette action est portée par un partenaire, précisez le rôle de la collectivité :

- Direction/Service référent(e) au sein de la collectivité : Direction PETR et chargée de mission Transition écologique
- Référent au sein de la collectivité (Prénom, Nom, Fonction, Courriel, Téléphone) : Directrice du PETR, accueil@paysgrandbrianconnais.fr
- Budget global : 4 500 €
- Durée/Calendrier : 2 avril 2019
- Résultats observés : Mobilisation des citoyens, enregistrement d'un podcast et de vidéos
- Photo/illustration (à joindre au dossier de candidature en haute résolution, format .jpg) : *Voir articles de presse et fiche bilan du projet en annexe*

SENS ET AMBITION

- Pourquoi la collectivité porte-elle (ou soutient-elle) cette action ? L'occasion d'aborder l'économie locale, l'autonomie alimentaire, la gestion des déchets, les énergies, mais également la mobilité, le logement et l'éducation. Les citoyens étaient appelés à participer en envoyant leurs questions par mail en direct pendant le débat.
- En quoi cette action contribue à la vision, à la stratégie de développement durable de la collectivité ? De nombreux thèmes ont été abordés pour sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable portés par le territoire.
- En quoi cette action est-elle un levier de changement au service de la transition écologique ? ; Autrement dit, en quoi permet-elle de faire évoluer les pratiques de travail, les pratiques partenariales, d'améliorer la situation initiale ? Mobilisation et sensibilisation des citoyens qui vont ensuite être porteurs de projet de transition écologique où qui amèneront de nouvelles réflexions.
- Quels sont les éléments déclencheurs de l'action (mettre une ou plusieurs croix) :

X
X

Mandat politique / stratégie

Obligation réglementaire

Démarche interne d'exemplarité/d'écoresponsabilité

Démarche locale

Contexte propre au territoire

Autres

DIMENSION MULTIPARTENARIALE

- Organisation du pilotage : Direction du PETR et mission transition écologique
- Partenaires financiers et techniques : Les 36 communes du territoire qui ont diffusé dans des salles communales gratuitement le film.
- Participation des acteurs locaux, de la population (Qui participe ? Comment ?) : Tous les citoyens étaient invités à participer en posant des questions par mail.
- Mode d'évaluation partagé :



APPROCHE TRANSVERSALE (cf. Objectifs de Développement Durable)

- Quels services de la collectivité sont associés à l'action (en plus du service qui la porte) ? : Tous les services ont été mobilisés étant donné que de nombreux enjeux ont été abordés.
- Qui a participé à l'analyse ODD ci-dessous ? :

Pour renseigner les éléments suivants, se référer aux « Règles du jeu » en début de questionnaire.
=> Paragraphe « Remplir le dossier de candidature » => Encart « AIDE » dédié aux fiches-actions

- Quels sont les différents enjeux du développement durable auxquels contribue l'action ?
(Mettre une croix sous chaque ODD auxquels contribue l'action)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X		

- Pour chacun des Objectifs de développement durable coché ci-dessus, précisez en quoi l'action y contribue :

1	Informar sur les futurs enjeux pour limiter les inégalités de développement
2	Promotion d'une agriculture durable au sein du film
3	Le film apporte des moyens de vivre une vie saine à tous les âges
4	La mobilisation autour du film était ouverte à tous et à donc permis d'éduquer sans discriminations
5	Toutes les personnes le voulant étaient concernées sans distinction de genre. Le film fait également la promotion de l'égalité des genres
6	Mise en avant d'initiatives autour du monde pour préserver l'eau
7	
8	Promotion d'une agriculture plus demandeuse en main d'œuvre et avec une valeur ajoutée plus élevée
9	Promotion d'une industrialisation durable et innovante
10	
11	Mise en avant de ville et communes durables inspirantes pour le territoire. Par exemple la ville de San Francisco où 80 % des déchets sont recyclés
12	Promotion de modes de consommation durables et responsables en place autour du monde et inspirant dans le cadre des initiatives du territoire
13	Le film a vocation à encourager les personnes qui le visionnent à adopter des modes de vie plus résilients. Le reportage a d'ailleurs été diffusé dans chaque commune pour limiter les déplacements de chacun
14	Le film promeut une consommation plus durable des espèces aquatiques
15	Le film promeut une agriculture qui préserve les espaces naturels
16	
17	



FICHE-ACTION n°3

(action réalisée depuis votre 1^{ère} candidature)

NOM DE L'ACTION : Club Climat et Transition

L'ACTION

- Objectifs de l'action : Faire de la concertation citoyenne un moteur d'action du PETR
- Modalités de réalisation : Concertation citoyenne ponctuellement avec des volontaires
- Porteur de l'action (mettre une croix) :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | La collectivité |
| <input type="checkbox"/> | Un partenaire, avec le soutien de la collectivité |

Si cette action est portée par un partenaire, précisez le rôle de la collectivité :

- Direction/Service référent(e) au sein de la collectivité : Chargée de mission économie circulaire et concertation
- Référent au sein de la collectivité (Prénom, Nom, Fonction, Courriel, Téléphone) : Chargée de mission économie circulaire et concertation, accueil@paysgrandbrianconnais.fr
- Budget global : 50 000 €
- Durée/Calendrier : Depuis 2020
- Résultats observés : Création d'une liste de courses 0 déchets du briançonnais, annuaire des lieux de vente de produits sans emballage du guillestrois.
- Photo/illustration (à joindre au dossier de candidature en haute résolution, format .jpg)

SENS ET AMBITION

- Pourquoi la collectivité porte-elle (ou soutient-elle) cette action ? Concertation des citoyens afin de faire émerger et mettre en place des projets locaux, citoyens et solidaires qui s'adressent à tous les habitants du territoire
- En quoi cette action contribue à la vision, à la stratégie de développement durable de la collectivité ? Le Club Climat et Transition permet une véritable concertation citoyenne avec des thématiques transversales qui encouragent les citoyens à s'imprégner de la thématique du développement durable.
- En quoi cette action est-elle un levier de changement au service de la transition écologique ? Autrement dit, en quoi permet-elle de faire évoluer les pratiques de travail, les pratiques partenariales, d'améliorer la situation initiale ? La réflexion citoyenne a permis de faire évoluer les pratiques d'achat et de consommation de par la publication d'une liste de courses zéro déchet sur le territoire. De plus, elle a permis à des acteurs dispersés sur le territoire de se réunir pour faire converger des idées innovantes.
- Quels sont les éléments déclencheurs de l'action (mettre une ou plusieurs croix) :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Mandat politique / stratégie |
| <input type="checkbox"/> | Obligation réglementaire |
| <input type="checkbox"/> | Démarche interne d'exemplarité/d'écoresponsabilité |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Démarche locale |
| <input type="checkbox"/> | Contexte propre au territoire |
| <input type="checkbox"/> | Autres |

DIMENSION MULTIPARTENARIALE

- Organisation du pilotage : Chargée de mission PETR
- Partenaires financiers et techniques : L'ADEME par le financement de la mission concertation
- Participation des acteurs locaux, de la population (Qui participe ? Comment ?) : Tous les citoyens le désirant
- Mode d'évaluation partagé :



APPROCHE TRANSVERSALE (cf. Objectifs de Développement Durable)

- Quels services de la collectivité sont associés à l'action (en plus du service qui la porte) ? :
- Qui a participé à l'analyse ODD ci-dessous ? : Le PETR via une concertation de tous ses agents

Pour renseigner les éléments suivants, se référer aux « Règles du jeu » en début de questionnaire.
=> Paragraphe « Remplir le dossier de candidature » => Encart « AIDE » dédié aux fiches-actions

- Quels sont les différents enjeux du développement durable auxquels contribue l'action ?
(Mettre une croix sous chaque ODD auxquels contribue l'action)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
		X		X							X	X				

- Pour chacun des Objectifs de développement durable coché ci-dessus, précisez en quoi l'action y contribue :

1	
2	
3	Mise en place d'initiatives permettant une meilleure qualité de vie
4	
5	Participation volontaire sans discrimination de genre
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	Edition d'une liste de course sans déchet du briançonnais afin de modifier les habitudes de consommations des habitants
13	Limitation des déchets émis sur le territoire
14	
15	
16	
17	



FICHE-PROJET n°1

(action à réaliser d'ici 3 ans)

NOM DE L'ACTION : Jour de la nuit / Ciel étoilé

L'ACTION

- Objectifs de l'action : Faire des économies d'électricité en limitant l'éclairage public et privé
- Modalités de réalisation : L'idée est de continuer l'action déjà mise en place de sensibilisation à l'extinction de l'éclairage nocturne. Ce projet passe par l'accompagnement des collectivités et des commerçants qui souhaitent mettre en place cette extension mais également via la manifestation le « jour de la nuit ». Cette manifestation a déjà eu lieu en 2021 et avait proposé aux communes d'éteindre une nuit leur éclairage public. Dans le futur le projet serait de maintenir cette nuit et d'organiser un véritable événement avec des animations sur le ciel étoilé (lecture des étoiles, sensibilisation,) afin de sensibiliser le plus grand nombre.

- Porteur de l'action (mettre une croix) :

- La collectivité
 Un partenaire, avec le soutien de la collectivité

Si cette action est portée par un partenaire, précisez le rôle de la collectivité :

- Direction/Service référent(e) au sein de la collectivité : [Mission Energie / Avenir Montagne](#)
- Référent au sein de la collectivité (Prénom, Nom, Fonction, Courriel, Téléphone) : [Chargée de mission énergie, accueil@paysgrandbrianconnais.fr](#)
- Budget global : 50 000€
- Durée/Calendrier : La sensibilisation se fera toute l'année et une manifestation sera organisée 1 fois dans l'année
- Résultats attendus : Le projet a pour but de faire diminuer l'utilisation de l'éclairage privé et public la nuit afin d'économiser l'électricité
- Photo/illustration (à joindre au dossier de candidature en haute résolution, format .jpg)

SENS ET AMBITION

- Pourquoi la collectivité porte-elle (ou soutient-elle) cette action ? [La collectivité soutient cette action car elle s'inscrit dans ces objectifs de diminution des coûts énergétiques du territoire mais également car elle est en lien avec la thématique biodiversité.](#)
- En quoi cette action contribue à la vision, à la stratégie de développement durable de la collectivité ? [Les diminutions d'énergie consommée fait partie des axes du projet de territoire du PETR.](#)
- En quoi cette action est-elle un levier de changement au service de la transition écologique ? Autrement dit, en quoi permet-elle de faire évoluer les pratiques de travail, les pratiques partenariales, d'améliorer la situation initiale ? [La diminution de la consommation d'énergie permettra des gains économiques et écologiques](#)
- Quels sont les éléments déclencheurs de l'action (mettre une ou plusieurs croix) :

- Mandat politique / stratégie
 Obligation réglementaire
 Démarche interne d'exemplarité/d'écoresponsabilité
 Démarche locale
 Contexte propre au territoire
 Autres

DIMENSION MULTIPARTENARIALE

- Organisation du pilotage : Le pilotage est organisé par le PETR



- Partenaires financiers et techniques : Les différentes communes participent à ces actions étant donné qu'elles en sont les cibles principales de même que les commerçants qui sont encouragés à éteindre leur vitrine la nuit.
- Participation des acteurs locaux, de la population (Qui participe ? Comment ?) : Tous les commerçants et les collectivités territoriales sont invités à participer et de façon générale tous les habitants du territoire sont invités à économiser l'électricité.
- Mode d'évaluation partagé :

APPROCHE TRANSVERSALE (cf. Objectifs de Développement Durable)

- Quels services de la collectivité sont associés à l'action (en plus du service qui la porte) ? : La direction est associée à l'action
- Qui a participé à l'analyse ODD ci-dessous ? : Les agents du PETR

**Pour renseigner les éléments suivants, se référer aux « Règles du jeu » en début de questionnaire.
=> Paragraphe « Remplir le dossier de candidature » => Encart « AIDE » dédié aux fiches-actions**

- Quels sont les différents enjeux du développement durable auxquels contribue l'action ? (Mettre une croix sous chaque ODD auxquels contribue l'action)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
X		X				X					X	X					

- Pour chacun des Objectifs de développement durable coché ci-dessus, précisez en quoi l'action y contribue :

1	Le projet permettrait aux commerçants et communes de diminuer leur facture électrique. Ceci ayant une répercussion sur tous les usagers.
2	
3	L'extension nocturne permet de diminuer la pollution lumineuse dans les villes et d'améliorer la santé des habitants.
4	
5	
6	
7	La diminution de la consommation d'électricité permettra l'accès à tous à des services énergétiques fiables.
8	
9	
10	
11	
12	Etablissement d'un mode de consommation d'électricité responsable.
13	Diminution de la consommation énergétique globale.
14	
15	
16	
17	



FICHE-PROJET n°2

(action à réaliser d'ici 3 ans)

NOM DE L'ACTION : [Guide du routard du tourisme durable](#)

L'ACTION

- Objectifs de l'action : [Mettre en avant le tourisme durable du territoire via un guide.](#)
- Modalités de réalisation : [Le territoire souhaite rassembler dans un livret les différentes actions mises en place dans le cadre du tourisme qui sont pérennes de façon à les mettre en avant pour les touristes.](#)
- Porteur de l'action (mettre une croix) :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | La collectivité |
| <input type="checkbox"/> | Un partenaire, avec le soutien de la collectivité |

Si cette action est portée par un partenaire, précisez le rôle de la collectivité :

- Direction/Service référent(e) au sein de la collectivité : [Direction du PETR](#)
- Référent au sein de la collectivité (Prénom, Nom, Fonction, Courriel, Téléphone) : [Directrice du PETR, accueil@paysgrandbrianconnais.fr](#)
- Budget global : [50 000 €](#)
- Durée/Calendrier : [12/18 Mois - 2023/2024](#)
- Résultats attendus : [un guide disponible sous format papier et en ligne](#)
- Photo/illustration (à joindre au dossier de candidature en haute résolution, format .jpg)

SENS ET AMBITION

- Pourquoi la collectivité porte-elle (ou soutient-elle) cette action ? [Cette action permettrait d'encourager les acteurs du tourisme du territoire à se tourner vers des pratiques plus durables et aux touristes qui cherchent à faire du tourisme durable à avoir un référentiel.](#)
- En quoi cette action contribue à la vision, à la stratégie de développement durable de la collectivité ? [Cette action est en accord avec le projet de territoire de mettre en avant des initiatives locales durables et de développer le tourisme qui est un des piliers économiques de la région.](#)
- En quoi cette action est-elle un levier de changement au service de la transition écologique ? Autrement dit, en quoi permet-elle de faire évoluer les pratiques de travail, les pratiques partenariales, d'améliorer la situation initiale ? [Cette action va permettre de modifier les pratiques touristiques et donc par le fait les modes de consommation. L'objectif est de faire des visiteurs ponctuels du territoire des acteurs de sa transition écologique autant que les habitants.](#)
- Quels sont les éléments déclencheurs de l'action (mettre une ou plusieurs croix) :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Mandat politique / stratégie |
| <input type="checkbox"/> | Obligation réglementaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Démarche interne d'exemplarité/d'écoresponsabilité |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Démarche locale |
| <input type="checkbox"/> | Contexte propre au territoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Autres |

DIMENSION MULTIPARTENARIALE

- Organisation du pilotage : [PETR](#)
- Partenaires financiers et techniques : [L'État est partenaire de cette action](#)
- Participation des acteurs locaux, de la population (Qui participe ? Comment ?) :
- Mode d'évaluation partagé :

APPROCHE TRANSVERSALE (cf. Objectifs de Développement Durable)

- Quels services de la collectivité sont associés à l'action (en plus du service qui la porte) ?:/



- Qui a participé à l'analyse ODD ci-dessous ?/

Pour renseigner les éléments suivants, se référer aux « Règles du jeu » en début de questionnaire.

=> Paragraphe « Remplir le dossier de candidature » => Encart « AIDE » dédié aux fiches-actions

- Quels sont les différents enjeux du développement durable auxquels contribue l'action ?
(Mettre une croix sous chaque ODD auxquels contribue l'action)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	X	X						X			X	X	X				

- Pour chacun des Objectifs de développement durable coché ci-dessus, précisez en quoi l'action y contribue :

1	
2	Le guide mettra en avant des fermes pédagogiques qui produisent durablement pour le territoire
3	Les touristes seront toujours accueillis dans un cadre chaleureux et avec un objectif de durabilité
4	
5	
6	
7	
8	Ce guide s'inscrit dans l'objectif de pérenniser le tourisme et les emplois concomitants du territoire
9	
10	
11	Le guide mettra en avant les villes et les collectivités touristiques durables.
12	Le projet encouragera les touristes à avoir une consommation responsable
13	Tous les points précédents ont pour objectif de limiter l'impact du tourisme sur le réchauffement climatique en limitant la consommation abusive et les pratiques de vies et de tourisme délétères
14	
15	
16	
17	



FICHE-PROJET n°3

(action à réaliser d'ici 3 ans)

NOM DE L'ACTION : **Bourse aux déchets**

L'ACTION

- Objectifs de l'action : La bourse a pour but de mettre en lien des structures ayant des déchets pouvant être utilisés comme matière première par une autre structure, sur le principe de l'offre et de la demande. Cette bourse sera animée numériquement et à l'occasion de divers événements organisés sur le territoire
 - Modalités de réalisation :
 - Porteur de l'action (mettre une croix) :

X	La collectivité
	Un partenaire, avec le soutien de la collectivité
- Si cette action est portée par un partenaire, précisez le rôle de la collectivité :
- Direction/Service référent(e) au sein de la collectivité : **Mission économie circulaire**
 - Référent au sein de la collectivité (Prénom, Nom, Fonction, Courriel, Téléphone) : **Chargée de mission économie circulaire, accueil@paysgrandbrianconnais.fr**
 - Budget global : **5 000 €**
 - Durée/Calendrier : **2022/2023**
 - Résultats attendus : **Diminution des déchets exportés à l'extérieur du territoire pour être détruits.**
 - Photo/illustration (à joindre au dossier de candidature en haute résolution, format .jpg)

SENS ET AMBITION

- Pourquoi la collectivité porte-elle (ou soutient-elle) cette action ? **Le PETR soutient cette action car il a pour objectif de limiter l'émission de déchets et d'échanger sur le territoire.**
- En quoi cette action contribue à la vision, à la stratégie de développement durable de la collectivité ? **Cette action contribue à la stratégie de développement durable car elle permettra de limiter les dépenses liées à la destruction de ces déchets et de limiter les dépenses liées à l'achat de matériaux neufs.**
- En quoi cette action est-elle un levier de changement au service de la transition écologique ? Autrement dit, en quoi permet-elle de faire évoluer les pratiques de travail, les pratiques partenariales, d'améliorer la situation initiale ? **Cette action va permettre aux acteurs du territoire de s'investir dans une démarche d'économie circulaire pour être plus résilients aux aléas du marché.**
- Quels sont les éléments déclencheurs de l'action (mettre une ou plusieurs croix) :

	Mandat politique / stratégie
	Obligation réglementaire
	Démarche interne d'exemplarité/d'écoresponsabilité
X	Démarche locale
X	Contexte propre au territoire
	Autres

DIMENSION MULTIPARTENARIALE

- Organisation du pilotage : **Mission économie circulaire**
- Partenaires financiers et techniques :
- Participation des acteurs locaux, de la population (Qui participe ? Comment ?) :
- Mode d'évaluation partagé :


















APPROCHE TRANSVERSALE (cf. Objectifs de Développement Durable)



- Quels services de la collectivité sont associés à l'action (en plus du service qui la porte) ? : *Mission économie circulaire et concertation*
- Qui a participé à l'analyse ODD ci-dessous ? : *Les agents du PETR*

**Pour renseigner les éléments suivants, se référer aux « Règles du jeu » en début de questionnaire.
=> Paragraphe « Remplir le dossier de candidature » => Encart « AIDE » dédié aux fiches-actions**

- Quels sont les différents enjeux du développement durable auxquels contribue l'action ?
(Mettre une croix sous chaque ODD auxquels contribue l'action)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
																	
X						x		X				X	X				

- Pour chacun des Objectifs de développement durable coché ci-dessus, précisez en quoi l'action y contribue :

1	Limitation des dépenses liées à l'achat ou la destruction de matériaux
2	
3	
4	
5	
6	
7	Utilisation des bio-déchets pour créer de l'énergie
8	
9	Encouragement de l'innovation avec la mise en place de processus utilisant des déchets
10	
11	
12	Consommation plus durable mise en place du fait du recyclage des déchets par l'industrie
13	Tous ces points contribuent à la limitation des gaz à effet de serre et donc à la limitation du dérèglement climatique
14	
15	
16	
17	

